

Communiqué de presse

Rapport d'activité 2017 : Constructyts a engagé 360 millions d'Euros pour financer la formation dans le BTP et formé 330 000 stagiaires (+7% par rapport à 2016).

Pour télécharger le rapport d'activité 2017 complet

> cliquez ici pour [la partie 1](#) / [la partie 2](#)

Paris, le 17 septembre 2018

Dans son rapport annuel, Constructyts, OPCA de la Construction, dresse le bilan de son activité 2017, marquée par la reprise économique. Une conjoncture favorable qui a quatre conséquences directes en matière de formation :

- *l'augmentation générale du nombre de stagiaires ;*
- *le développement continu des Contrats de professionnalisation ;*
- *l'essor des Préparations Opérationnelles à l'Emploi, en amont de recrutements ou de contrats de professionnalisation ;*
- *la chute des Contrats de Sécurisation Professionnelle.*

1- Le nombre de stagiaires formés a augmenté de 7 % en 2017 vs 2016.

- ✓ 329 794 stagiaires ont suivi une formation financée par Constructyts en 2017 (ils étaient 309 400 en 2016), ce qui représente une augmentation de 7 % de l'activité de formation.
- ✓ 27 % des stagiaires ont été formés dans des TPE de moins de 11 salariés.
- ✓ En parallèle, et pour soutenir l'effort de formation de ses 216 000 entreprises adhérentes, les fonds engagés par Constructyts sont passés de 353 millions d'Euros en 2016 à 360 millions d'Euros en 2017, dont 57 millions d'Euros de fonds extérieurs.

Constructyts a collecté :

- ✓ 385,3 millions d'Euros au titre de la formation professionnelle continue (+2,2 % par rapport à 2016) dont 39,1 millions d'Euros de contributions volontaires des entreprises.
- ✓ 95 millions d'Euros au titre de l'Apprentissage.

2- Les Contrats de professionnalisation poursuivent leur développement : +7 %.

Pour la 2e année consécutive, les Contrats de professionnalisation sont en hausse : 9 946 contrats ont été conclus en 2017, soit 7 % de plus qu'en 2016 (9 307 contrats).

Le Contrat de professionnalisation s'adresse principalement aux jeunes du secteur de la Construction : 79 % des bénéficiaires ont moins de 26 ans. La moitié des contrats a été signée par les entreprises du Bâtiment de 11 salariés et plus, tandis que les entreprises du BTP de -11 salariés ont mis en place 28 % des contrats.

A l'issue de leur Contrat de professionnalisation, 69 % des bénéficiaires ont obtenu un diplôme ou un titre professionnel, dont les niveaux de formation sont également répartis du niveau I (Licence/Maîtrise Bac+5 minimum) au niveau V (CAP/BEP).

3- Essor des POE – Préparation Opérationnelle à l'Emploi, individuelles et collectives : +58 %.

Les POE, qu'elles soient individuelles ou collectives, ont été particulièrement mobilisées, avec une progression de 58 %. Au total, 3 555 stagiaires ont bénéficié de ce dispositif, dont 1 825 (soit 61 %) dans le cadre de POE collectives.

Ce succès s'explique car les POE sont particulièrement adaptées au secteur de la Construction. Ces dispositifs permettent aux entreprises de recruter un ou plusieurs demandeurs d'emploi qui suivra au préalable une formation d'adaptation ou de mise à niveau spécifiquement adaptée au poste à pourvoir. Le salarié sera ainsi opérationnel dès sa prise de poste.

4- Les CSP – Contrats de Sécurisation Professionnelle – ont chuté de 27 %.

4 337 salariés ont bénéficié d'un CSP en 2017, soit 27 % de stagiaires en moins par rapport à 2016 (5 941 contrats).

Cette tendance est une conséquence directe de la bonne santé économique du secteur. Rappelons que les CSP sont des dispositifs que les entreprises de moins de 1 000 salariés doivent proposer à leurs collaborateurs dans le cadre d'une procédure de licenciement économique. Ce dispositif accompagne les transitions professionnelles, notamment à travers la formation, dans le but de favoriser un retour rapide à l'emploi.

Synthèse des chiffres clés de l'activité de Constructyts pour l'année 2017.

Le BTP :

- 215 903 entreprises adhérentes (+4 %)
- 1 602 407 salariés (+4,2%) – 68 % d'ouvriers, 21 % d'ETAM et 11 % de cadres

Les ressources :

- 385,3 M€ collectés au titre de la formation professionnelle (+2,2 %)
- Dont 39,1 M€ de contributions volontaires des entreprises

La formation :

- 329 794 stagiaires formés (+7 %), soit 27 % - de 11 salariés et 73 % de 11 salariés et + dont 231 027 au titre du plan de formation (+2 %)
- 360 M€ engagés dont 57 M€ de fonds extérieurs mobilisés (+39 %)
- 72 394 périodes de professionnalisation (+25%)
- 7 768 CPF (+16 %)

La politique de l'emploi :

- 3 555 demandeurs d'emploi formés en POE (+58 %)
- 9 946 bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation (+7 %)

- 4 337 demandeurs d'emploi formés en CSP (-27 %)

La taxe apprentissage :

- 95 M€ collectés au titre de la taxe d'apprentissage
- 56 261 entreprises verseuses
- 5 898 établissements bénéficiaires

Pour 2018, l'action de Constructyts porte notamment sur 3 axes :

Développer les diagnostics et l'accompagnement en direction des TPE-PME

Le dispositif « Démarche Compétences » propose aux TPE et PME du BTP un accompagnement individualisé pour répondre à leur problématique Ressources Humaines, organisationnelle ou numérique. L'entreprise peut bénéficier de l'appui d'un consultant spécialisé, sélectionné et financé.

Renforcer l'offre de services

- ✓ En développant les bases de connaissances de BTPQCM et en facilitant son accès aux entreprises : BTPQCM est un outil en ligne conçu par Constructyts, répondant aux différents besoins liés à la mesure des connaissances. Il s'utilise sur la méthode de générateur de QCM (Questionnaire à Choix Multiples) qui permet d'élaborer des campagnes d'évaluation de connaissances. En 2018, la base s'enrichira de sujets à forts enjeux pour les professionnels avec, notamment, des questions concernant l'AIPR, la fibre optique, la transition numérique ou encore la relation client.
- ✓ En actualisant les référentiels métiers : l'ensemble des métiers du BTP organisé autour de 36 filières et près de 400 emplois types permet aux entreprises de les aider dans leur gestion organisée et formalisée des compétences. Ils peuvent ainsi réaliser un plan d'action pertinent et qui répond à leurs objectifs stratégiques.

Déployer le socle de compétences / CLÉA

- ✓ En contextualisant le Socle de connaissances et de compétences et en l'adaptant aux caractéristiques du secteur.
A la demande des CPNE conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics, le référentiel du socle CLÉA a été contextualisé pour trois des sept volets initialement élaborés par le COPANEF :
 - 1 – communication en français,
 - 2 – utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique,
 - 7 – maîtrise des gestes et postures, et respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

A propos de Constructyts :

Constructyts contribue au développement de la formation professionnelle continue des salariés du BTP. Sa mission d'OPCA est de sécuriser les parcours professionnels des jeunes, salariés et demandeurs d'emplois en leur facilitant l'accès à la qualification et à la certification. Les services, l'expertise de la formation professionnelle et des métiers du BTP sont portés par les réseaux de proximité de Constructyts. Ils vont à la rencontre des entreprises du bâtiment et des travaux publics, pour écouter leurs besoins, les conseiller et les accompagner pour réaliser et financer leurs projets de formation.

En 2017, Constructyts a accompagné 216 000 entreprises adhérentes à l'OPCA et a financé le parcours de 330 000 stagiaires.

Contacts presse – Agence KALAAPA :

Audrey Bizet – 06 24 88 06 69 – audrey.bizet@kalaapa.com
Virginie Senizergues – 07 82 07 97 96 – virginie.senizergues@kalaapa.com